

Jean-Baptiste André Godin à Jean-Claude Colfavru, 29 janvier 1886

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (25)

Collation 1 p. (322r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jean-Claude Colfavru, 29 janvier 1886, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51821>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [29 janvier 1886](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Colfavru, Jean-Claude \(1820-1891\)](#)

Lieu de destination 62, rue Saint-Placide, Paris

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin envoie à Colfavru la brochure *Ni impôts, ni emprunts* qui pourrait, avec les numéros du journal *Le Devoir* qui lui sont adressés, lui être utile pour le projet qu'il compte porter devant les chambres.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Livres](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Sénat \(France\)](#)

Œuvres citées Godin (Jean-Baptiste André), *Études sociales n° 6 : Ni impôts, ni emprunts. L'héritage de l'État dans les successions, base des ressources publiques*, Guise, Librairie du Familistère, [1886].

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Féministe
29 janvier 1886

Mon cher Député,

J'ai différé de répondre à votre lettre du 31 décembre pour vous annoncer l'envoi de ma nouvelle étude sociale "Le impôt n'emprunte", qui vous est envoyée par ce courrier.

J'espère qu'elle vous sera, avec les autres numéros du Devair qui vous sont adressés chaque semaine, à mener à

M. Colfane. Député.

bonne fin le projet que vous avez conçu de porter cette question devant les Chambres.

Veuillez agréer, cher Député, avec mes compliments de nouvel an, l'assurance de mes sentiments tout dévoués.

Gordiny